

Le Canada et l'OEA :

PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ HUMAINE DANS UNE TRIBUNE DE L'HÉMISPHERE



En 1990, lorsque le Canada a décidé de se joindre à l'Organisation des États américains après y avoir été observateur pendant de longues années, un motif déterminant était les changements qui se produisaient à l'échelle de l'hémisphère. Une vague de démocratisation avait balayé les Amériques, emportant des dictatures installées depuis longtemps. Cette révolution qui a été en grande partie pacifique a non seulement donné lieu à la liberté politique, mais a aussi ouvert de nouvelles possibilités de coopération dans l'hémisphère, dans des domaines comme la protection de l'environnement, la lutte antidrogue et les droits de la personne. Elle a aussi déclenché une réforme économique et élargi les perspectives de nouveaux marchés pour les entreprises canadiennes dans les Amériques. Observant cette transformation, le Canada a décidé qu'il ne pouvait plus se permettre de rester en dehors de l'OEA.

Lors de l'Assemblée générale de l'OEA au Guatemala, en 1999, les priorités du Canada comprenaient la promotion du développement démocratique, des droits de la personne et du bon gouvernement dans les Amériques.

Les éléments suivants, entre autres, faisaient partie de son programme :

- Le Canada a appuyé une résolution sur la « société civile » qui invite l'Organisation à prévoir des procédures qui permettront au secteur privé et aux organisations non gouvernementales de participer à ses travaux.
- Le Canada a également encouragé les membres de l'OEA qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel (dont le titre officiel est Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction). Des 34 pays membres de l'OEA, 24 ont ratifié la Convention.
- Les ministres des Affaires étrangères ont tenu une « session de dialogue » au sujet du problème de la drogue dans l'hémisphère et de ses répercussions sur le plan de la sécurité humaine, dans le cadre du Dialogue sur la drogue que le Canada a lancé au début de l'année.
- Le ministre Axworthy a signé la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition d'armes classiques dans les Amériques. En vertu de la Convention, les pays membres de l'OEA s'engagent à s'informer les uns les autres des nouvelles acquisitions d'armes classiques.

Depuis neuf ans qu'il est membre de l'OEA, le Canada a cherché à y exploiter au mieux les nouvelles occasions qui se présentent dans les Amériques aux plans social et

économique. Un exemple récent est la promotion à l'OEA d'une approche qui donne la priorité aux personnes, conformément à l'accent que le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy met sur la sécurité humaine.

L'une des premières initiatives du Canada, après s'être joint à l'OEA, a été la création du Service pour la promotion de la démocratie. Ce service favorise la promotion et le renforcement des processus et institutions démocratiques dans les États membres. ●—